



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré Mc k	 *22131039*
---------------	--

Hinterlegt bei der Kanzlei des Unternehmensgerichts EUPEN	
25. Okt. 2022	
IA/ der Greffier	Greffier

N° d'entreprise : **460 996 458**

Nom

(en entier) : **NOMAINVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Eichenberg 41 - 4700 EUPEN****Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des administrateurs**

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 septembre 2022

Le conseil d'administration a approuvé que le représentant permanent du commissaire de la Société, la société à responsabilité limitée Deloitte Réviseurs d'Entreprises, dont le siège se situe à Gateway building, Luchthaven National 1J, B-1930 Zaventem, sera dorénavant Carl Laschet, en lieu et place de Laurent Weerts. Cette décision prend effet rétroactivement à partir de l'exercice comptable commençant le 1 janvier 2022 et est valable le restant du mandat de commissaire, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels du 31/12/2022.

Depuis le 26 juillet 2022, les activités de la société Cheniclem Private Equity s.a. ont été arrêtées suite à la fusion par absorption de la société Cheniclem Private Equity s.a. par Cheniclem s.a.. Le même jour, les mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de Cheniclem Private Equity s.a. représenté par M. Bernard Jolly ont pris fin. Le conseil d'administration approuve à l'unanimité que ces mandats seront désormais exercés par Cheniclem s.a. (n° d'ets. 0774.370.695), représentée par M. Bernard Jolly jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels du 31/12/2024.

Cheniclem s.a.
représentée par M. Bernard Jolly
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).